

cette Puissance, qu'il vous plaise de diriger et de faire fructifier pour votre plus grande gloire, la sûreté, l'honneur et le bien-être de notre Souverain et de ses possessions.

Ainsi, dans cette oraison quotidienne, la Chambre admet que le Canada fait partie de l'empire; elle prie pour la prospérité de ce dernier, elle demande que la paix règne dans son sein et que Sa Majesté triomphe de ses ennemis. Néanmoins, il se rencontre des gens qui écrivent dans les journaux canadiens que le Canada peut faire partie de l'empire britannique sans accepter les responsabilités qui sont énoncées dans le serment d'allégeance, dans la loi de l'Amérique septentrionale anglaise et dans plusieurs autres documents officiels.

Je m'étonne que des gens qui prétendent être des Canadiens puissent déclarer que les Canadiens ne sont pas obligés de défendre l'empire. Quels sont les liens qui nous unissent à l'empire britannique? D'abord la loi de l'Amérique septentrionale anglaise nous accorde le régime constitutionnel anglais, celui qui nous convient le mieux et qui, à mon avis, est le meilleur régime administratif. Il est préférable au régime autocratique de l'Allemagne; il l'emporte sur le régime constitutionnel des États-Unis vu que l'Angleterre est la mère des institutions parlementaires libres et que nous jouissons de ce glorieux régime constitutionnel, pourquoi refuserions-nous de le défendre?

De plus, l'empire britannique est de nos jours l'espoir du genre humain et le principal facteur du progrès mondial qui ait jamais existé. C'est en l'empire britannique que les opprimés de tous les continents et les populations inquiètes de l'Europe, de l'Amérique du Sud, de tous les pays du globe qui aspirent à des destinées meilleures placent aujourd'hui leur espérance. La plus grande calamité qui pourrait fondre sur l'humanité—calamité pire que la décadence de l'empire romain dont la chute était probablement méritée—ce serait l'imposition d'entraves au régime constitutionnel, entraves qui restreindraient sa puissance d'action pour le bien et le bonheur de la race humaine.

Il y a autre chose. Sous le régime anglais, s'est établie la liberté de parole qui règne partout aujourd'hui, dans l'empire britannique plus que nulle part ailleurs. Dans notre propre intérêt en tant que Canadiens, de même que pour le bonheur de l'humanité, nous devons reconnaître nos devoirs envers l'empire et accepter nos obligations de le défendre, quelles qu'elles soient.

Vu que la métropole a signalé l'état de ses moyens de défense et des nôtres, nous nous trouvons à un tournant de notre histoire. Nous devons décider si nous continuerons à faire partie de l'empire britannique ou non. Il y a quatre solutions pos-

sibles mais deux seulement ont quelque importance pour nous. Premièrement, nous pouvons décider que le Canada sera l'un des membres de l'association des états autonomes britanniques s'unissant dans un but commun et pour leur défense mutuelle. J'espère que c'est à ce parti que nous nous arrêterons. Deuxièmement, nous pouvons nous séparer du reste de l'empire, devenir une nation distincte et adopter une politique propre sans tenir compte du dehors. Troisièmement, nous pouvons renoncer à notre titre de Canadiens et devenir une partie des États-Unis d'Amérique. Quatrièmement enfin, nous pouvons continuer à faire partie de l'empire ou si nous nous refusons notre coopération, ce à quoi il ne faut même pas penser; car cette politique serait anti-patriotique et répugnerait à la population de ce pays.

Il nous faut faire de deux choses l'une; nous sommes à la bifurcation du chemin, et comme Hercule, nous avons à choisir entre le chemin de la vertu, où se trouvent aussi l'honneur et le devoir, et l'autre voie. Nous avons à décider si nous continuerons à faire partie de l'empire ou si nous nous en séparerons. Ces deux projets ont des partisans dans le pays et ni l'un ni l'autre n'inspirent de répugnance à personne, car tous deux impliquent un pas dans la voie du progrès.

Un de ces jours notre pays aura peut-être sa complète indépendance, ce qui ne serait pas contraire aux droits du peuple; mais tant que nous ferons partie de l'empire, tant que nos relations seront celles qui sont établies par tous les documents constitutionnels et tant que nous prêterons ces serments de fidélité, loyauté et dévouement à la couronne d'Angleterre, il nous faudra choisir entre l'une et l'autre de ces deux choses, faire ou ne pas faire partie de l'empire. Si nous voulons rester dans l'empire, nous devons en accepter les responsabilités, et les accepter d'une façon généreuse. Une déclaration de ce genre présente certaines incongruités. On en a mentionné quelques-unes dans la presse et dans les discours prononcés dans le pays, et il faut en parler. Une de ces incongruités est celle que si la mère patrie adoptait une politique qui entraînerait dans des guerres ou la rendrait moins capable de se défendre, nous pourrions être mêlés à des guerres dues à sa négligence ou à son défaut de jugement. Si l'on craint l'Allemagne aujourd'hui, c'est parce que l'Angleterre, en adoptant une certaine politique fiscale, a donné ses marchés à l'Allemagne et son travail aux travailleurs d'Allemagne. Bien que l'on dise au peuple de l'Angleterre que ce qu'il lui faut c'est le pain à bon marché, c'est réellement de travail qu'il a besoin, et il trouverait ce travail et ce pain si l'Angleterre changeait sa politique fiscale. Comme citoyen de ce pays et membre de cette Chambre, du moment